



service de l'information (514) 598-2155
1601, de Lorimier, Montréal H2K 4M5

no 168 semaine du 1er
au 7 octobre 1982

nouvelles csn

la tournée nationale des représentants du secteur public

**LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
CRÉERA DU CHÔMAGE
PAR SA POLITIQUE SALARIALE**





agenda du mouvement

octobre

- 7-9 **Conseil central de Québec**, congrès spécial
- 11 **secteur public conseil d'orientation CSN-CEQ-FTQ**
- 12-13 **CSN session de coordination des comités de la condition féminine des conseils centraux et des fédérations**
- 13-16 **Conseil central du sud-ouest congrès régulier**
- 14-15 **service d'organisation** réunion de l'équipe provinciale à Montréal
- 15 **SECSN conseil syndical**, à Montréal
- 15-17 **SECSN assemblée générale**, à Montréal
- 15-17 **FAS conseil fédéral**, à Québec
- 17-20 **Conseil central de Lanaudière congrès régulier**
- 22-24 **Conseil central de la Côte-Nord congrès régulier**
- 30 **coalition pour le 30 octobre** manifestation nationale sur le désarmement, à Ottawa

novembre

- 4-5 **FTPF** réunion d'équipe
- 4-6 **conseil central de Trois-Rivières** congrès régulier
- 10-12 **CSN bureau confédéral**, à Montréal

selon un rapport de la Chambre des Représentants des États-Unis sur le Salvador

L'INFORMATION EST FAUSSÉE EN FAVEUR DE LA DROITE

Les recherches faites par la CIA sur la violence au Salvador omettent ou déforment, dans leurs propos, les actions de la droite militaire et civile, et ne servent qu'à renforcer la politique des États-Unis dans ce pays.

C'est la conclusion d'un rapport élaboré par la Commission de la Chambre des représentants, publié comme document officiel du Congrès et qui signale que les rapports de l'Agence Centrale de Renseignements (CIA), concernant le Nicaragua, présentent la même caractéristique.

À propos du Salvador, la Commission souligne le contraste existant entre les observations très minimes à l'égard de la violence exercée par l'extrême droite et l'information énorme accumulée par la CIA sur la guérilla de gauche.

La Commission nous apprend, dans son rapport, que la CIA n'a pratiquement rien révélé au peuple américain sur les liens étroits existant entre les forces armées et les organisations d'extrême droite, liens qui se sont manifestés même dans les attaques contre l'ambassade des États-Unis dans ce pays.

Le rapport signale, par exemple, que de nombreux documents, ayant été saisis à l'ex-major Roberto d'Aubuisson en 1980, ont été pratiquement ignorés par le Département d'État alors qu'ils contenaient dans le détail des renseignements concernant des réunions, dépenses diverses, achats d'armes munies de silencieux et autres équipements spéciaux ainsi qu'une liste d'hommes d'affaires de droite impliqués dans les préparatifs d'un coup d'état.

L'information relative aux escadrons de la mort, au sujet desquels une enquête a été ordonnée en 1979 et sur les liens que ces escadrons entretiennent avec les militaires, est pratiquement inexistante, ajoute le rapport.

Le rapport signale que les témoignages sur la responsabilité du groupe d'Aubuisson dans l'assassinat de l'archevêque de San Salvador (mars 1980), Mgr Oscar Arnulfo Romero, ont été considérés seulement comme un indice du climat pré-électoral du moment.

Un autre élément, critique aux yeux des législateurs, est l'enquête sur le massacre de près de mille paysans de la localité d'El Mozotote, enquête pour laquelle deux fonctionnaires ont été nommés en février de cette année. Le document indique que la Commission a constaté que ces fonctionnaires ont commencé leur tâche un mois plus tard et n'ont à aucun moment, visité les lieux et se sont limités à survoler la région en hélicoptère.

L'équipe nouvelles csn

rédaction: Jean-Noël Bilo-deau, Jean-Anne Bouchard, Guy Ferland, Jacques Gauthier, Henri Jalbert, Jean-Pierre Paré, Michel Rioux.

diffusion: André Sauvé.

secrétaire: Louise Filteau.

télécommunications: Jeanne Belzil, Bé-rangère Marchand.

photographie: archives CSN, Pierre Gauvin-Evrard, Bertrand Carrière, François Rivard, Louise de Grosbois.

collaboration: Marcel Benoît, Michel Crête, Clément Guévremont, Luc Latraverse, Édith Pariseau, Gaston Pouliot, Marc Lesage.

nouvelles csn, organe officiel de la CSN, paraît tous les lundis à l'intention des travailleurs et des travailleuses.

Composé, monté et imprimé par les travailleurs et travailleuses de Interlitho Inc., 254 Benjamin-Hudon, Ville St-Laurent.

règlement à la Kruger

UN PREMIER CONTRAT DANS LES CARTONNERIES

Les travailleurs des 21 cartonneries de l'Est du Canada sont sans travail depuis cet été, faisant face à un cartel patronal bien décidé à imposer ses conditions. Mais voilà qu'à Ville LaSalle les travailleurs de la Kruger ont forcé le blocus et négocié une convention des plus acceptables. Le front commun patronal en sera-t-il ébranlé?

Les 250 travailleurs et travailleuses de la cartonnerie Kruger, de Ville LaSalle, ont entériné, le 3 octobre, le règlement intervenu la veille à la table de négociation entre leurs représentants et les patrons de cette compagnie multinationale.

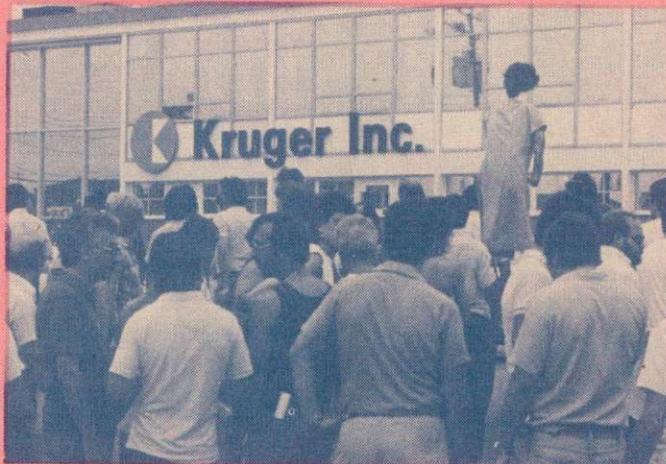
Le syndicat CSN est le premier syndicat à retourner au travail depuis que 21 usines de l'Est du Canada, de l'Ontario, des Maritimes et du Québec avaient dû fermer leurs portes au cours de l'été à la suite des conflits avec les employés.

Les travailleurs et travailleuses de la cartonnerie de Ville LaSalle obtiennent un contrat de deux ans avec des augmentations salariales de 14% la première année et de 9% la deuxième, soit une augmentation de 23%.

un contrat amélioré

La nouvelle convention collective leur assure également une participation accrue de l'employeur au plan de l'assurance-groupe administrée par le syndicat et permet d'augmenter les primes d'équipe de .05 l'heure.

Cette amélioration place



les travailleurs et travailleuses de Kruger dans une position avantageuse par rapport aux autres travailleurs(euses) de cette industrie.

Les employés de bureau qui, malgré une entente intervenue plus tôt avec la compagnie, avaient refusé de traverser les lignes de piquetage, se sont vus octroyer entre autres une nouvelle augmentation de 1% pour la deuxième année de contrat lors du dernier round de négociation avec les travailleuses et travailleurs de l'usine.

En signant le protocole d'entente de retour au travail, la compagnie Kruger a dû verser près de 21,000\$ en primes d'assurance dues par le syndicat et une somme équivalente pour rembourser la Fête du Travail

que les travailleurs et travailleuses ont dû célébrer sur la ligne de piquetage.

une grève de cinq semaines

Ce règlement intervient après une grève de cinq semaines, alors que les deux syndicats des cartonniers Standard, affiliés à la CSN, qui déclenchèrent leur grève en même temps, demeurèrent toujours sans nouvelle des négociateurs patronaux.

"Maintenant que le cartel des cartonneries a craqué, soulignait aujourd'hui les négociateurs syndicaux, nous nous attendons à un déblocage rapide des négociations chez Standard".

Il ne fait aucun doute, dans l'esprit des syndicats CSN, que le règlement ob-

tenu chez Kruger pourra aider à inspirer un règlement pour le reste de l'industrie.

Entérinée à 77% par l'assemblée générale du syndicat, la convention améliore la clause portant sur l'ancienneté, afin de protéger les employés qui risquent de la perdre lors de mises-à-pied. Il faudra désormais à l'employeur plus de quatre ans avant de pouvoir rayer l'employé de sa liste d'ancienneté.

un fonds d'indemnisation

Dans le même ordre d'idées, le syndicat a accepté, lors de son assemblée de dimanche, de contribuer à raison de .05 l'heure, à un fonds d'indemnisation pour ceux ou celles qui sont menacé(e)s par les mises-à-pied annuelles de la compagnie. Ce fonds agira comme un supplément aux versements de l'assurance-chômage.

Le syndicat CSN a également obtenu une amélioration importante au chapitre des vacances, permettant aux employés de Kruger de réclamer cinq semaines de vacances après 20 ans, quatre semaines après neuf ans, trois semaines après quatre ans et deux semaines après un an.

REPORTAGE

**Abitibi – Price
ferme sa scierie
de Price**

**“NOUS
VOULONS
UNE SCIERIE
À PRICE ET
PAS DANS
CINQ ANS”**

Le 21 septembre dernier, la compagnie Price, dans une rencontre avec le syndicat national de l'Industrie du bois de Price (CSN) annonçait aux travailleurs et à la population du village de Price, près de Mont-Joli, sur un ton des plus arrogant et méprisant, son intention de cesser définitivement les opérations dans la région du Bas St-Laurent.

La compagnie a allégué les difficultés du marché, la qualité du bois et des pertes subies depuis les dix dernières années pour justifier sa décision. Toutefois les représentants de Price ont omis de mentionner les profits réalisés durant leurs 40 ans d'opérations dans la région du Bas St-Laurent, les vies, la santé et les énergies données par les travailleurs de Price à cette compagnie. Tout cela fait partie d'une histoire passée à oublier, aux dires des dirigeants de la compagnie.

Mais les travailleurs ne voient pas la situation d'un même oeil. Ils tiennent à rappeler à la compagnie qu'elle a une dette envers ces travailleurs et leurs familles et une responsabilité sociale envers la population

de Price. Par conséquent, il leur apparaît des plus légitimes d'exiger de la compagnie une paie de séparation qui en définitive ne règlera qu'une infime partie de la dette de la compagnie envers les travailleurs de Price.



le gouvernement du Québec et Rexfor

Suite à la rencontre avec la compagnie Price et compte tenu des informations obtenues lors de cette rencontre, les syndiqués ont fait les démarches pour rencontrer Rexfor. Lundi, le 27 septembre 1982, ils ont donc rencontré M. Duchesneau, président de Rexfor. Celui-ci nous a confirmé que la compagnie Price lui avait soumis un projet de \$21 millions pour la construction d'une nouvelle scierie dans les environs de Price. Toutefois, ce projet était encore sous "étude". La Société d'État ne pouvait donner l'assurance de son implication

dans ce dossier mais elle s'est engagée à donner une réponse d'ici les Fêtes.

Les travailleurs, quant à eux, n'ont pas l'intention d'attendre à Noël pour obtenir une réponse qui risque de s'avérer négative si les deux palliers de gouvernement ne s'impliquent pas dans ce dossier.

"Nous évaluons l'intérêt de la compagnie Price, a dit le syndicat, comme un intérêt de "façade". C'est pour sauver la face devant les travailleurs et la population de Price quant à ses responsabilités sociales."

Pour ce qui est de Rexfor, il semble aux syndiqués que celle-ci peut avoir un intérêt certain dans la reconstruction d'une nouvelle scierie compte tenu de son implication à Sayabec et Matane. Toutefois, si les gouverne-

ments ne fournissent pas les fonds nécessaires à Rexfor, le projet pourrait être sérieusement compromis.

Les démarches s'orientent donc présentement vers les députés-ministre du comté, une rencontre étant d'ailleurs prévue avec M. Bérubé pour le 8 octobre prochain. Monsieur De Bané, au-delà de ses belles déclarations fracassantes de la semaine passée, n'a pas encore répondu à la demande syndicale de rencontre. Mais les syndiqués ne croient pas qu'il réussira à y échapper.

note revendication: une scierie à Price

Les travailleurs de Price n'ont pas l'intention de s'asseoir sur des promesses électorales, il est clair que ce qu'ils veulent, c'est une scierie à Price, des emplois pour les travailleurs mis-à-pied et ça le plus vite possible, pas dans cinq ans.

des appuis en nombre

À l'heure actuelle, une pétition a commencé à circuler il y a à peine trois semaines et a déjà recueilli plus de 3000 signatures. Des 2,500 macarons mis en vente à la même date, il

n'en reste que quelques centaines. Le conseil central du Bas St-Laurent a organisé une soirée de solidarité à Price, le 11 septembre dernier, qui a permis de souscrire à la caisse de solidarité pour environ 200\$. La Fédération des affaires sociales (CSN), réunie en congrès dernièrement, a résolu de faire connaître publiquement son appui aux travailleurs de Price et de demander aux gouvernements fédéral et provincial d'intervenir pour trouver des emplois à Price. De plus, un montant de 1\$ par délégué présent au congrès a été versé en appui à notre lutte, ce qui a permis de ramasser près de 2,000\$ (incluant la vente de macarons) et ce, en quelques jours. Les camionneurs de l'Association des transporteurs forestiers du Québec ont également assuré les syndiqués de la Price de leur appui.

Notre lutte commence et déjà elle reçoit un appui qui dépasse la région du Bas St-Laurent.

Notre revendication est simple: nous voulons une scierie à Price et retrouver nos emplois et ça pas à n'importe quel prix", conclut le syndicat national de l'Industrie de bois de Price (CSN).



REPORTAGE

Le Sommet Populaire de Montréal s'est transformé, le 2 octobre, en organisation permanente. Cette première assemblée générale a réuni une centaine de personnes d'une soixantaine de groupes populaires et d'une dizaine de syndicats. Le but de l'organisation: lutter sur le front des conditions de vie.

SYNDICATS ET GROUPES

POPULAIRES

S'UNIR DANS L'ACTION

POUR AMÉLIORER

LES CONDITIONS DE VIE

"Les mises à pied ne sont pas normales mais la société de consommation et l'endettement ne sont pas normales non plus!"

Cette phrase de Jean-Luc Théorêt, membre du conseil provisoire et employé syndiqué d'un centre d'accueil, le Foyer Dorval, illustre bien ce que veut être le Sommet populaire de Montréal: un lieu de discussion et d'action qui dépassera les conditions de travail pour s'attaquer aux conditions de vie.

Mis sur pied depuis plus de deux ans maintenant, il s'était, avant cette première assemblée générale, réuni deux fois. L'idée d'en

faire une organisation permanente fit surface lors du deuxième Sommet populaire du printemps dernier. Le but de cette organisation: faire la jonction entre le mouvement populaire et le mouvement syndical.

"Les priorités sont claires, dit Jean-Luc Théorêt. Cet automne, par exemple, nous allons tenter, syndiqué-e-s et membres des groupes populaires, d'élargir le débat sur les négociations du secteur public." Pour le Sommet populaire, il est temps de développer une pratique de discussions communes entre militant-e-s des syndicats et des groupes populaires, une pratique qui fera

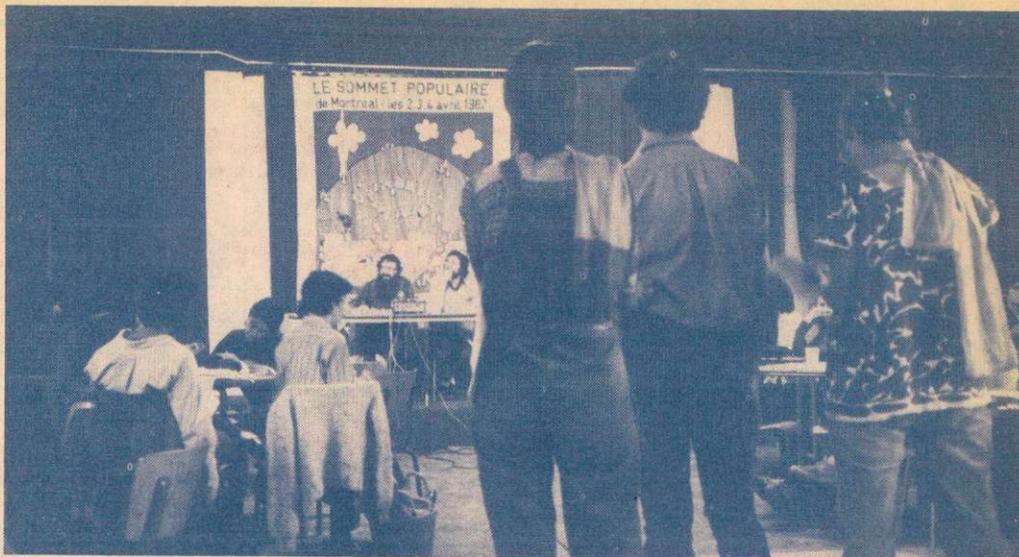


que les appuis se donneront sur du concret.

Pour revenir aux négociations du secteur public, le Sommet populaire préparera conjointement avec les syndicats et les groupes populaires des assemblées publiques locales, assemblées au cours desquelles il sera particulièrement question de la protection des services à la population, même en remettant en question certaines habitudes syndicales, surtout en ce qui concerne les relations des syndicats avec la population qui, elle, n'a pas véritablement de porte-parole, est encore plus sans défense dans la galère actuelle que ne le sont les syndiqué-e-s.

Outre ces interventions sur les négociations du secteur public, le Sommet populaire de Montréal compte intervenir à court terme dans trois autres dossiers: les élections municipales (en organisant une assemblée publique où seront invités les candidats à la mairie), le droit au travail (un dossier chaud que l'on pourrait qualifier de permanent) et le 8 mars, fête internationale des femmes.

Un seul regret de plusieurs des organisateurs syndicaux: qu'aucune fédération de la CSN n'ait été présente à cette première assemblée générale.



les rencontres syndicats-groupes populaires DES EXPÉRIENCES À MULTIPLIER

Depuis avril 1980, sommets populaires, colloques régionaux et colloques intersyndicaux et populaires, où participèrent des délégués de syndicats CSN, se sont tenus dans différentes régions du Québec. Ce fut le cas notamment du Bas du fleuve, de Drummondville, de Montréal, de Richelieu-Yamaska (Saint-Hyacinthe), du Sud-ouest (Valleyfield), de Trois-Rivières et d'autres régions encore.

des formes diverses

Issus d'initiatives de conseils centraux CSN ou de syndicats CEQ, mis sur pied par des comités organisateurs regroupant des représentants d'organismes syndicaux, de syndicats, de comités de femmes, de regroupements de chômeuses et chômeurs, d'assistés sociaux, de locataires, d'associations de consommatrices et consommateurs, de coopératives d'habitation, de garderies populaires, de mouvements étudiants, de groupes écologistes..., les sommets populaires et col-

loques ont pris des formes très diversifiées. Leurs bases organisationnelles, leur préparation, leurs thèmes, leurs participants, leur déroulement, leurs objectifs, leur suivi ont considérablement varié d'un endroit à l'autre. Cette diversité demeure un trait marquant, ce qui ne signifie pas qu'il n'y a pas de similitudes entre ces rencontres.

des débats nécessaires

Ces sommets et colloques traduisent une volonté de rapprochement entre organismes syndicaux et populaires d'une même région, entre militantes et militants qui, tout en étant engagés sur des fronts d'intervention différents, manifestent ainsi la nécessité de débattre, de proposer et de lutter ensemble. Elles favorisent une réflexion collective sur des problèmes communs, peuvent permettre ainsi l'élaboration de revendications pour assurer la défense des conditions d'existence des classes populaires et susciter également des

“avenues différentes” pour le développement économique, social et culturel des régions.

La CSN propose de multiplier les rencontres populaires régionales. L'apport de la CSN par l'intermédiaire des services fédéraux et particulièrement de l'action politique, sera d'appuyer les conseils centraux dans l'organisation et le cheminement de leurs démarches respectives. Cet apport sera également d'assurer une coordination et une certaine forme d'encadrement à ces différentes démarches. La CSN veillera également à l'implication des fédérations dans la mise en oeuvre de ces différentes rencontres. Retenons qu'il ne s'agit pas ici de nous lancer à très court terme dans une vaste campagne de rencontres populaires régionales, mais davantage, en partant de nos acquis, d'envisager, au cours des deux prochaines années, dans le plus grand nombre de régions et au niveau national, la tenue des rencontres intersyndicales et populaires et la mise sur pied des instruments nécessaires à leur réalisation.

Jean-Michel Judkowiak rentre de Pologne

“... POUR QUE L'ON SACHE À L'ÉTRANGER QUE SOLIDARITÉ CONTINUE...”

Malgré la fatigue, malgré le fait qu'il soit difficile de maintenir, dans la clandestinité, un mouvement aussi large que peut l'être Solidarnosc, il y a dans le peuple polonais une volonté farouche de ne pas revenir à la situation qui existait avant août 1980, avant que les travailleurs n'imposent à un État totalitaire, leur choix d'un syndicalisme libre.

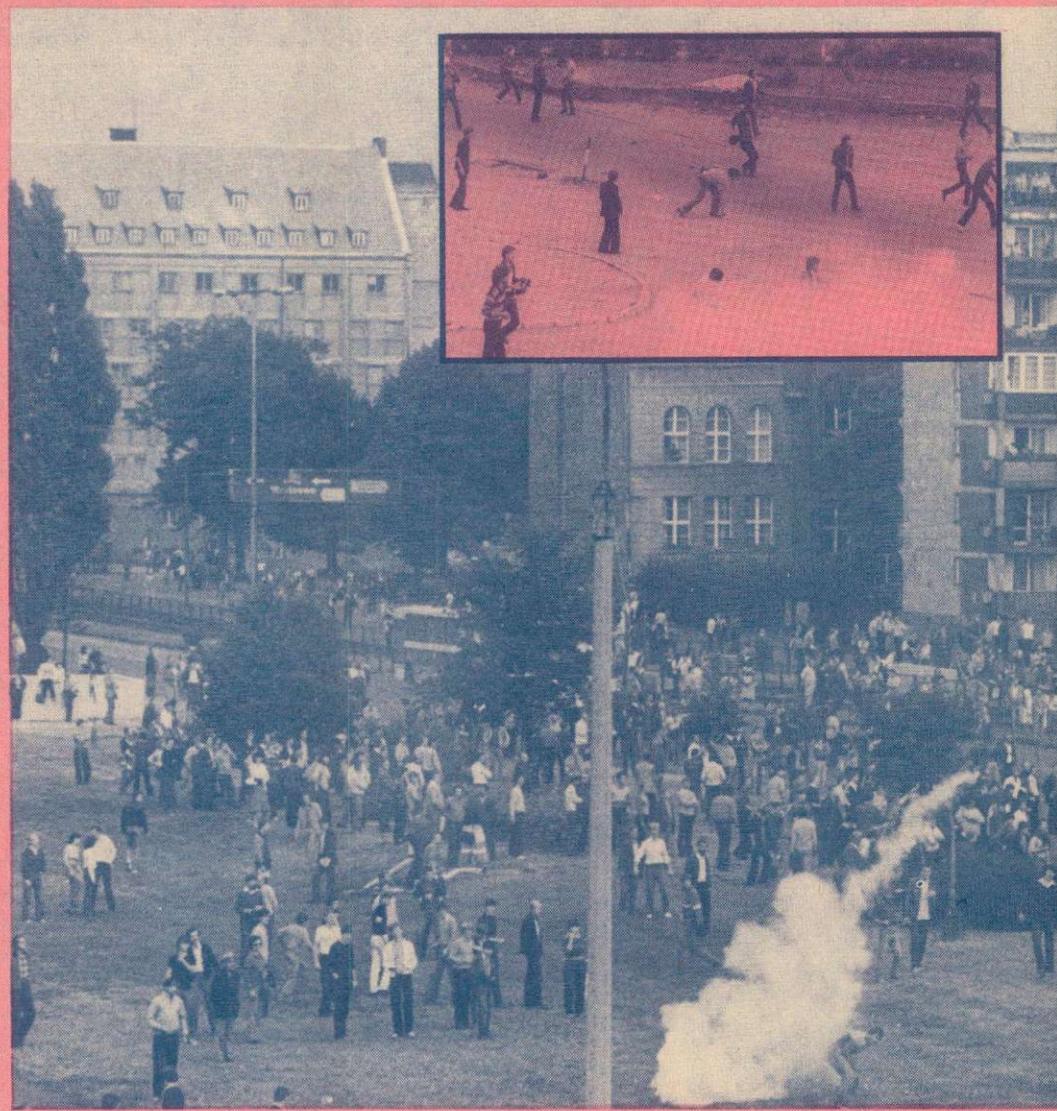
C'est là l'impression la plus forte que rapporte Jean-Michel Judkowiak, du Conseil d'action Solidarnosc-Québec, d'un séjour d'une dizaine de jours en Pologne, à la fin du mois d'août. Il accompagnait alors un convoi de médicaments, de vêtements et de chaussures, à destination de la Pologne, rassemblé par des militants français.

“Dans les premiers jours, a-t-il raconté au cours d'une entrevue avec nouvelles csn, on ne peut pas dire qu'on sent la pression d'un pays sous la loi martiale; c'est la milice, beaucoup plus que l'armée, qui est surtout visible. À Varsovie en particulier. On constate rapidement, cependant, la situation dramatique de l'économie polonaise quand on voit les longues files devant les magasins, surtout ceux qui vendent des vêtements et des chaussures.”

la dissolution de Solidarnosc

Des militants, étudiants et travailleurs rencontrés,

images des émeutes du 31 août à Gdansk



Judkowiak a retenu *“l'espoir recherché d'un compromis avec le pouvoir, qui permettrait au syndicat indépendant de participer à une réforme économique et sociale dont le pays a grandement besoin”*. Mais, depuis, il y a

eu les manifestations, brutalement réprimées par le pouvoir, la précipitation des procès des militants du KOR et, enfin, l'annonce de la dissolution permanente de l'organisation Solidarnosc.

Dans une tentative de récupération, l'État veut implanter des syndicats à l'intérieur des entreprises, mais sans liens organiques de quelque nature que ce soit les uns avec les autres. Même les anciens syndicats

des vêtements pour la Pologne

En quelques semaines, au cours de l'été, les militants et militantes de la CSN, au 1601, de Lorimier, ont réussi à recueillir 40 boîtes de vêtements à destination de la Pologne. Les vêtements ont été reçus par les familles polonaises et, par certains contacts, nous avons appris qu'en retour, des enfants qui ont reçu ces vêtements nous feraient parvenir des dessins. Nous nous empresserons de les publier, dès réception, dans *nouvelles csn*.

DERNIÈRE HEURE

La dissolution de Solidarnosc a été adoptée vendredi le 8 octobre au Parlement polonais; les dirigeants clandestins du syndicat ont demandé à la population de ne pas manifester pour éviter les affrontements avec la milice.

cipaux dirigeants depuis dix mois."

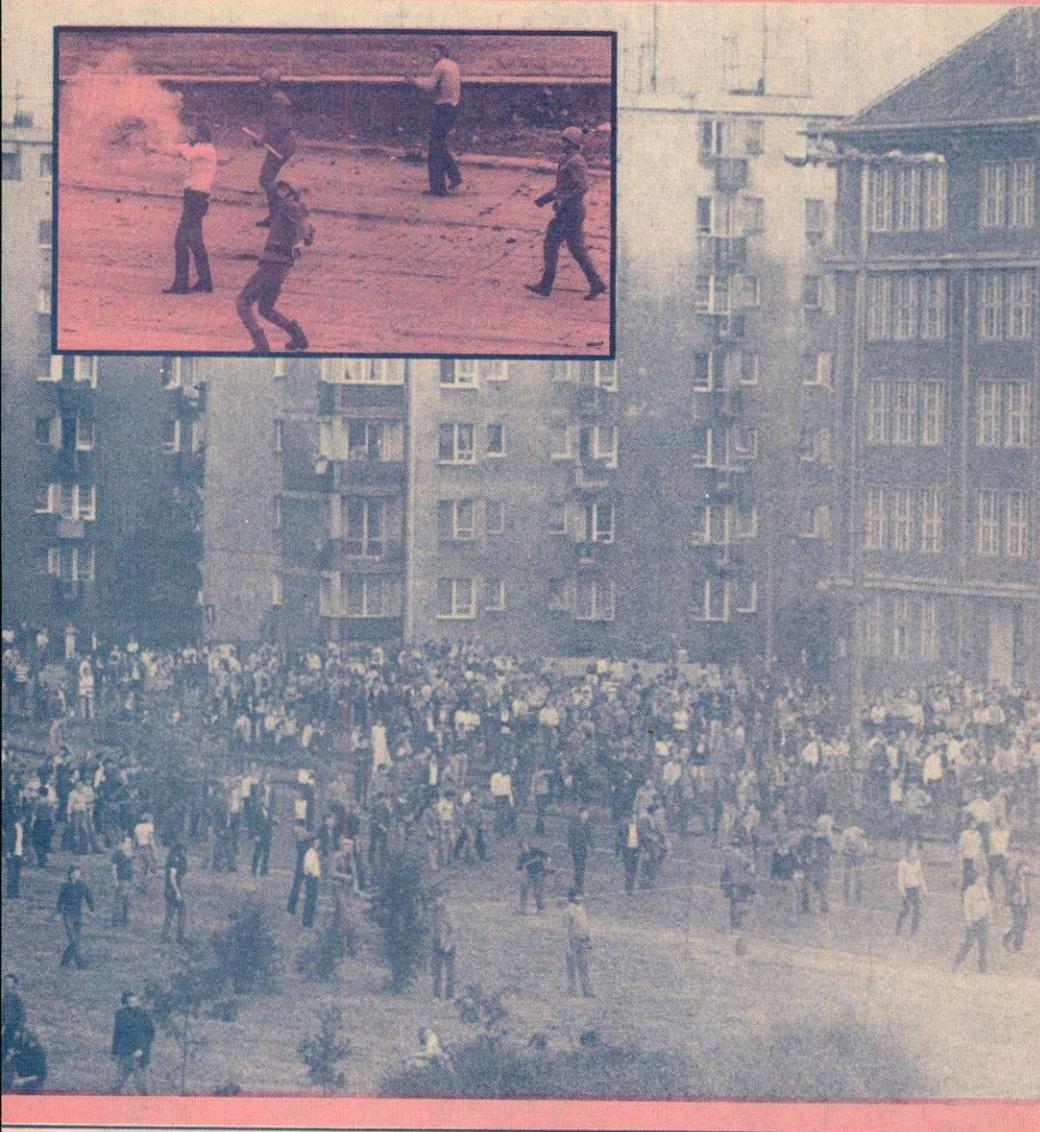
Malgré son omniprésence, la milice (sorte de police anti-émeute), ne peut pas tout contrôler.

la résistance s'installe

C'est ainsi que la plupart des gens ne regardent plus la télévision, surtout les nouvelles qui sont sous la censure directe du pouvoir. De même, les mercredis, la population se donne le mot pour ne pas acheter les journaux. Pour les mêmes raisons.

"Le peuple polonais s'installe dans la résistance, ajoute Judkowiak. Cela se sent jusque dans le langage; on parle des "collaborateurs", soit ceux qui trouvent un profit ou des avantages matériels à soutenir le pouvoir militaire, par la délation ou autrement. On dit aussi "avant la guerre", pour marquer la brisure survenue le 13 décembre avec la loi martiale."

Ceux qui résistent en Pologne ont besoin du soutien politique et moral du mouvement ouvrier dans le monde. *"Ils sont étonnés de l'aide qu'ils reçoivent de l'étranger, mais ils en sont en même temps très heureux puisqu'elle permet d'aider les familles de ceux qui sont emprisonnés, ou encore qui ont perdu leur emploi à cause de leur militantisme. Cela les aide à tenir."*



officiels, dénoncés par Solidarnosc, ne sont pas épargnés dans cette opération et sont appelés à disparaître à l'adoption de la loi.

L'État veut pousser encore plus loin son contrôle.

La volonté du pouvoir de faire disparaître Solidarnosc, par ailleurs, ne signifie pas sa disparition. Au contraire. *"De nouvelles formes de solidarité sont en train de se développer, raconte Judkowiak. On dé-*

couvre mille façons de tenir des réunions, de mener des discussions, de donner des mandats à des délégués pour que les mots d'ordre s'appliquent. Solidarnosc vit dans le peuple, même si la loi martiale a emprisonné 700 des prin-



**SECTEUR
PUBLIC**

en tournée provinciale
**LES NÉGOCIATEURS
DU FRONT COMMUN
DÉNONCENT LES EFFETS
DE LA POLITIQUE SALARIALE**



Les trois équipes de porte-parole qui ont participé à cette tournée ont particulièrement dénoncé les répercussions de la politique salariale du gouvernement Lévesque sur l'économie québécoise.

Les coordonnateurs des négociations pour les trois centrales, Jean-François Munn (CSN), Réal Lafontaine (FTQ) et Gilles Lavoie (CEQ) ont particulièrement décrit, au cours de cette tournée, les effets dévastateurs de la politique salariale dans les régions.

En effet, la baisse de 18,85% des salaire que veut imposer le gouvernement, le 1er janvier prochain, aura pour effet de diminuer de fa-



Quelque 3,500 membres des exécutifs et militant-e-s des syndicats du secteur public des trois centrales CSN-FTQ-CEQ ont participé aux différents meetings qui se sont tenus dans neuf villes du Québec, la semaine dernière, dans le cadre de la première tournée inter-centrale de la présente ronde de négociation.



çon importante la consommation, particulièrement dans les villes où sont concentrés les centres administratifs régionaux du gouvernement, amenant ainsi une baisse de production, une baisse de ventes dans le secteur commercial et une aggravation du chômage.

Il ont cité à l'appui l'étude faite par l'économiste James Pothier, de l'université Laval, qui prévoit que l'application de la loi 70, prévue dans la politique salariale défendue par le ministre Bérubé, augmentera le nombre de chômeurs de 2 pour cent, soit 38,000 chômeurs de plus.

L'emploi

Par ailleurs, les porte-parole syndicaux ont fortement fait valoir que les Québécois et Québécoises n'ont pas les moyens de reculer sur la question des services de santé et d'éducation.

En effet, ce n'est pas en grugeant encore davantage sur la qualité des services publics d'éducation et de santé, comme le propose le gouvernement péquiste, que l'on va pré-

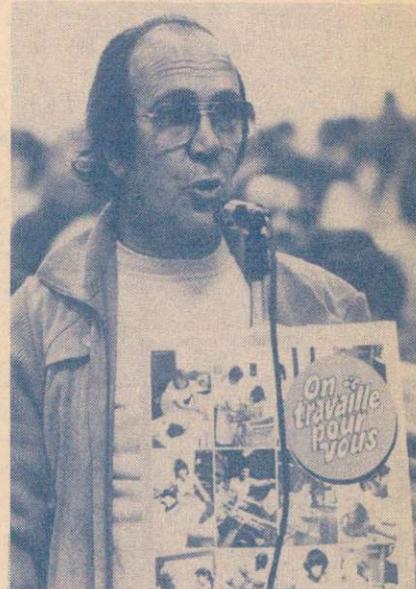
parer un avenir meilleur pour les Québécois et Québécoises.

Or, la seule façon de garantir la qualité des services, c'est de mettre un frein à la politique de création de chômage qui est pratiquée par le gouvernement actuel.

En effet, face à la crise, il importe de maintenir et de revendiquer les emplois nécessaires les plus susceptibles de répondre aux besoins réels de la population et non de les faire disparaître.

Les coordonnateurs ont condamné l'attitude actuelle du gouvernement qui vise à faire disparaître des emplois dans l'éducation et les affaires sociales, ce qui, dans un premier temps, contribuera encore plus à la détérioration et à la diminution des services et, dans un deuxième temps, ne contribuera aucunement à créer des emplois dans le secteur privé et relancer l'économie. Au contraire, ça va augmenter le taux de chômage.

La tournée a pris fin jeudi par une assemblée regroupant quelque 800 à l'école Le Plateau, de Montréal.



**LA LOI VA FRAPPER DUREMENT
LA POPULATION DU BAS ST-LAURENT**

**Rimouski:
secteur public
dernier espoir**

Rimouski, l'un des plus grands centres administratifs de l'Est du Québec, une ville où les services publics dominent et dont le taux de chômage frôle le 40%, sera très durement touchée par la loi 70.

En effet, en diminuant les salaires de 18,85% dans le secteur public, on estime à \$3 millions le manque à gagner pour trois mois et l'on ne parle pas ici des effets d'entraînements sur les autres secteurs de l'économie de la région que l'on évalue pour le moment à une perte de \$6 millions.

Sur 30,000 personnes que compte la ville de Rimouski et sa banlieue, 7,000 d'entre elles travaillent dans le secteur public et parapublic, dont 4,300 sont syndiqué-e-s à la CSN.

Les gens du Bas St-Laurent sont très inquiets et pour cause. Depuis des mois ils sont témoins ou victimes de mises à pied massives ou de fermetures d'entreprises.

Les services publics sont le cœur de l'économie de cette région: si l'on coupe encore davantage dans ce secteur, on se demande comme les autres secteurs passablement ravagés par la crise vont subsister? **nouvelles csn** a rencontré, à l'occasion de la tournée des coordonnateurs du Front Commun, France Bernier présidente du Conseil Central du Bas St-Laurent, qui nous a tracé un portrait assez inquiétant de la situation qui prévaut dans le secteur privé de la région.

**le secteur privé
se meurt**

Dans la construction par exemple, 263 travailleurs sur 1800 ont travaillé seulement un mois cette année.

Le 21 septembre dernier, l'une des plus importantes scieries de la



région, Abitibi-Price annonçait la fermeture définitive de son entreprise, mettant en chômage 300 travailleurs sans compter les 300 autres travailleurs forestiers et camionneurs dont l'emploi était directement relié à ce secteur.

En Gaspésie, 150 employés se sont retrouvés du jour au lendemain sans travail suite à une transaction entre la Consol-Marsoui au profit du groupe Consol-Lacroix. Depuis un an et demi, seulement une vingtaine d'hommes ont pu y travailler.

Tout dernièrement la compagnie Métal Atlantique, une division de Marine Industrie, avisait le syndicat qu'elle mettait à pied 200 travailleurs faute de contrats.

À Matane, comté d'Yves Bérubé, trois garages ont fermé leurs portes sans que le député fasse quoi que se soit pour tenter de les maintenir en opération.

À Rimouski, Ouellet Automobile faisait faillite au mois d'avril dernier et le Syndicat des employés de garage de Rimouski perdait 15 autres emplois. Le Syndicat affirme que depuis 1975, 120 emplois ont été perdus dans le secteur des garages.

On peut ajouter à toute cette liste, les mises à pied chez Québec-Téléphone ainsi que 200 à l'Hydro-Québec.

Le chômage-chronique a amené la fermeture d'une quinzaine de magasins, retournant à leurs chaudrons un grand nombre de femmes.

Mais que font les députés et les maires pour trouver des solutions? Rien, nous a-t-on répondu. La ville de Rimouski s'apprête présentement à saisir l'édifice qui avait été prêté au Regroupement des organismes communautaires et culturels de Rimouski parce qu'ils n'ont pas payé leurs taxes depuis quelques années. Le Regroupement avait demandé à la ville une subvention égale au montant des taxes à payer, mais elle a refusé.

Le ROCC compte 19 organismes populaires et communautaires dont la garderie populaire. Si la ville exécute son projet, on perdra 128 emplois et l'on devra fermer la garderie.

En fait, on est plus préoccupé à équilibrer ses budgets que de trouver des solutions à la misère.

Couper dans le secteur public veut dire enlever l'unique espoir de survie qui reste à la population du Bas St-Laurent.

LES OFFRES DU GOUVERNEMENT

réactions sur le vif

Il y avait 200 militantes et militants ce soir-là à Rimouski venus entendre les représentants de la CSN et de la CEQ parler des négociations du Secteur Public et du Front Commun.

Avant le début de la soirée, nous avons discuté avec quelques militantes et militants de la FESP-CSN provenant des commissions scolaires et des municipalités.

Nelson Côté, technicien en travaux pratiques depuis 9 ans à la Commission Scolaire de la Vallée de la Matapédia, estime que les travailleuses et les travailleurs n'ont pas dit leur dernier mot.

Pour **Ruth Gagné**, secrétaire à la Commission scolaire locale du Bas St-Laurent depuis 8 ans, les offres du gouvernement rendent instable tout le processus de production et la qualité des services en souffrira certainement. À son avis, *"même avec la convention collective actuelle, le "boss" essaient tout le temps de passer à côté, on peut s'imaginer la situation avec une convention ouverte comme le veut le gouvernement. De plus, pour Ruth, l'assouplissement du cadre normatif de la convention signifie une attaque contre les femmes: "nous allons revenir au système de la plus fine et la plus belle garde sa job!"*

Lorraine Gagnon, qui s'était jointe à nous durant la discussion, travaille à la Ville de Rimouski depuis 4 ans. N'étant pas partie du front commun, elle se sent tout de même concernée par les prochaines négociations du secteur public. Toutefois elle constate que les employés municipaux sont loin de cette question. *"Nous ne sommes pas assez conscients de la réalité dans le secteur public, surtout que les attaques faites aux conditions de travail peuvent très bien être les mêmes dans les municipalités."*

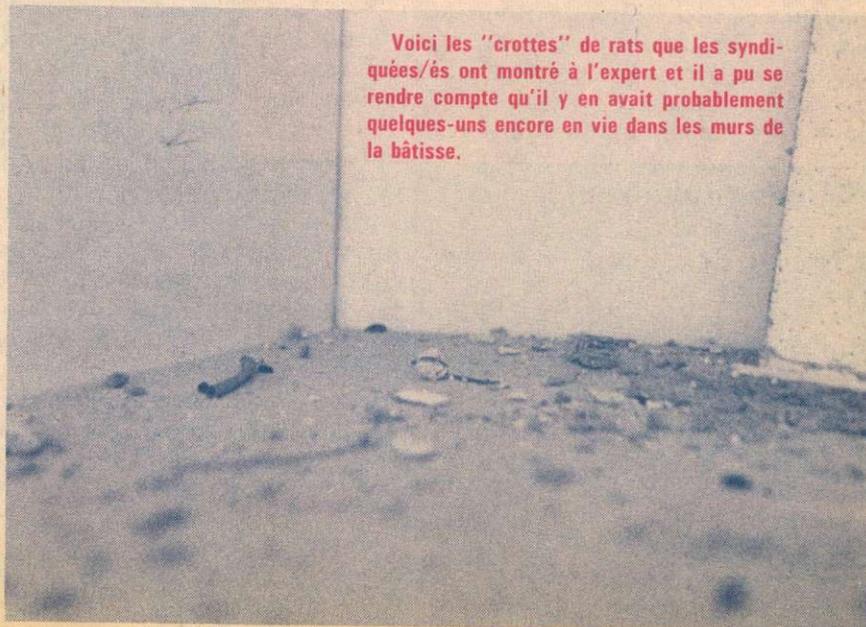
DES RATS À LA CLINIQUE EXTERNE JEAN-TALON



Jeudi le 30 septembre 1982, les quatre syndicats de la clinique externe de l'Hôpital Jean-Talon débrayaient pour dénoncer l'inaction de l'administration face à la présence de "rats d'égoûts" dans la clinique. Les syndicats demandent à l'administration qu'ils "dératisent" la bâtisse afin de protéger la santé et sécurité des bénéficiaires ainsi que celle des travailleurs et travailleuses.

Les syndicats ont à plusieurs reprises demandé à rencontrer la par-

tie patronale afin de discuter de la gravité de la situation car de nombreuses et nombreux travailleurs se plaignaient de la présence de rats dans les murs ainsi qu'à la salle d'attente. Tout ce que l'employeur a trouvé à dire c'est que ces travailleuses et travailleurs avaient des "visions" et qu'ils n'avaient qu'à tirer la "chaîne" lorsqu'ils vont aux toilettes. Ils ont mis du poison à rat de la grosseur d'un bonbon le long des murs alors que l'on se trouve dans une clinique externe en psychiatrie infantile et adulte.

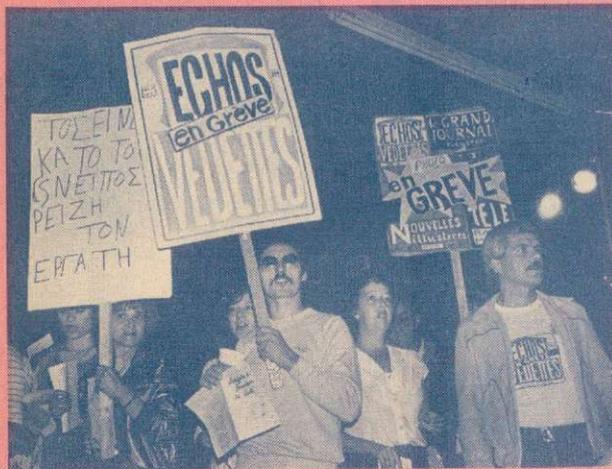


Voici les "crottes" de rats que les syndiquées/és ont montré à l'expert et il a pu se rendre compte qu'il y en avait probablement quelques-uns encore en vie dans les murs de la bâtisse.

...petites nouvelles...

conflits de travail

en date du 1er octobre, il y avait à la CSN 35 grèves ou lock-out, impliquant plus de 2431 syndiqué-e-s.



la veillée des luttes: un succès

Près de 700 personnes, grévistes, lock-outé-e-s et sympathisant-e-s, se sont rendu-e-s à la **veillée des luttes** qui a eu lieu, le 30 septembre, à Montréal. Les militant-e-s en lutte dans la région montréalaise ont grandement apprécié la solidarité qui s'est manifestée ce soir-là. Des musiciens et musiciennes de l'Outaouais, de l'Estrie, de Montréal et de Québec assuraient la musique, en plus de la participation solidaire de l'auteur-compositeur-interprète québécois Sylvain Lelièvre. Le syndicat des sans-emploi de Montréal tenait un comptoir-lunch.

énormes, en plus des récoltes de betteraves à sucre qui seraient perdues.

grève contre un employeur sans merci: Mayflower

Plus de dix mois après l'expiration de leur contrat de travail, les employés du déménageur Mayflower, au Lac St-Jean, sont toujours sans contrat et ont déclenché la grève depuis le 22 septembre dernier. Leurs seules demandes concernent le réajustement de certains barèmes concernant les dépenses sur la route ainsi que les vacances et une formule d'indexation.

CTCUM: les employé-e-s de bureau veulent relancer la négociation

Réuni-e-s en assemblée générale le 6 octobre, les employé-e-s de bureau de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal ont résolu de présenter à leur employeur de nouvelles propositions sur certaines clauses normatives et sur les salaires, ceci afin de débloquer les négociations qui n'ont fait aucun progrès depuis plusieurs semaines.

règlement aux Abattoirs Z. Billette

Mardi le 28 septembre '82, les travailleurs du syndicat des Abattoirs Z. Billette, de St-Louis-de-Gonzague, décidaient d'arrêter le travail à cause des mauvaises conditions de travail et du fardeau des tâches. Ils protestaient également contre le non-paiement des vacances et les sous-contracts. Après une longue négociation, qui s'est terminée le 29 septembre à minuit, l'employeur décidait de payer les vacances tel que prévu à la convention collective signée le 3 mars 1982 et d'éliminer les sous-contracts. Quant au fardeau des tâches, il décidait d'installer de nouvelles machines dans l'abattoir et d'instaurer une nouvelle organisation du travail.

Biscuits David: le syndicat rencontre Louise Harel

Dans un effort pour tenter de débloquer les négociations, le syndicat des employé(e)s de Biscuits David (CSN) a rencontré, le 5 octobre, le député de la circonscription de Maison-neuve, Mme Louise Harel. Les 450 travailleurs et travailleuses de cette biscuiterie de l'est de Montréal sont en lock-out depuis le 18 juin dernier et les négociations achoppent toujours sur la clause d'ancienneté. L'employeur voudrait ratifier une clause d'ancienneté par classification, alors que le syndicat veut reconduire la clause déjà existante, qui reconnaît l'ancienneté départementale.

vote de grève à la raffinerie de sucre du Québec

C'est par un vote de plus de 77% que les 118 membres du syndicat des employé-e-s de la raffinerie de sucre de St-Hilaire ont, le 4 octobre dernier, rejeté les propositions patronales et donné un mandat de grève à leur exécutif. Ces offres, les syndiqué-e-s les ont

jugé insuffisantes: 20% sur trois ans, avec l'abolition de la clause d'indexation des salaires. La raffinerie de sucre est une entreprise du gouvernement du Québec, où \$50 millions viennent d'être investis dans un vaste projet de modernisation et d'expansion. L'entêtement de l'entreprise à vouloir sabrer dans l'indexation risque de causer des pertes de revenus

Un protocole de retour au travail a été signé le soir même et le travail a repris le 3 octobre à 8 heures du matin.

...petites nouvelles...



organi- sation

Affaires sociales: trois nouveaux syndicats CSN accrédités

Trois syndicats du secteur des affaires sociales, qui ont profité de la période de maraudage du mois de mai dernier pour joindre les rangs de la CSN, viennent de recevoir leur certificat d'accréditation respectif du ministère du travail.

Il s'agit du Syndicat des travailleuses et travailleurs du Centre hospitalier Jacques-Viger, qui représente les 400 employé-e-s de cet hôpital pour malades chroniques de Montréal. Ils faisaient partie du local 298 de l'Union des employés de service (FTQ) depuis 1962.

Un deuxième certificat d'accréditation a reconnu le Syndicat des employés de l'Institut de cardiologie de Montréal comme agent négociateur des 45 employé-e-s de laboratoires, d'entretien ménager et de maintenance de cette institution montréalaise. Ces travailleurs et travailleuses ont également préféré avoir un syndicat autonome affilié à la CSN plutôt que d'être membres du local 298, tel qu'ils l'ont expérimenté depuis 1968. Les 50 employé-e-s généraux de l'Institut de cardiologie avaient déjà leur propre syndicat affilié à la FAS-CSN.

La troisième accréditation est celle du syndicat des infirmières(iers) du C.H. Honoré-Mercier. Ce syndicat compte 380 membres infirmières et infirmiers travaillant au C.H. Honoré-Mercier, incluant ceux et celles au service du département de santé communautaire.

On se souviendra que les militantes et militants de ce syndicat avaient réussi dans la dernière semaine de la période de maraudage, à obtenir l'adhésion d'environ 320 membres (84%) avant de déposer la requête en accréditation le 4 mai 1982.

Vu cette forte majorité, l'Alliance des infirmières de Montréal, qui était accréditée pour ce groupe au moment de la requête, avait renoncé à faire des représentations devant le commissaire.



sécurité santé

La Manville Corp. menace de faire faillite pour échapper aux poursuites

La compagnie américaine Manville Corp., celle-là même qui est installée à Asbestos, au Québec, menace de déclarer faillite afin d'échapper aux poursui-

tes de quelques 20,000 travailleurs amiantosés qui la poursuivent. La compagnie estime en effet que ces poursuites légales, dans lesquelles sont impliquées 20,000 travailleurs, pourraient lui coûter plus de \$2 milliards. Une première compagnie spécialisée dans l'amiante, la UNR Industries, de Chicago, s'est déjà prévalu de la loi américaine de la faillite pour échapper aux poursuites. La Manville pourrait ensuite reprendre ses opérations, "après une courte période de confusion", a dit le président de la compagnie.

Quant au travailleur fondateur de l'Association des victimes de l'amiante, Jim Varneulen, il a déclaré: "Les lois américaines sont drôlement faites: si une personne en tue une autre, le jury s'en occupe. Si une personne en tue cinq ou dix, on le déclare habituellement fou. Mais si une compagnie en tue des milliers, elle n'a qu'à déclarer faillite."



inter- national

Haïti: libération factice de Sylvio Claude et de ses co- accusé-e-s

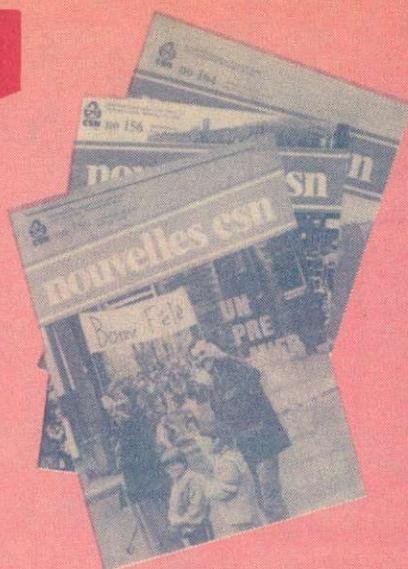
Sylvio Claude et ses 21 co-accusé-e-s, du parti démocrate-chrétien d'Haïti, ont supposément été libérés par Jean-Claude Duvalier, président à vie d'Haïti, lors des célébrations du 25ième anniversaire du duvaliérisme dans ce pays des Antilles. "Supposément" puisqu'ils sont maintenant gardés prisonniers dans des maisons au lieu de prisons. Arrêtés en 1980, condamnés une première fois en août 1981, une deuxième fois en août dernier, Sylvio Claude et ses co-accusés étaient accusés d'atteinte à la sécurité de l'État. Maintenant gardés à vue, Sylvio Claude et sa fille sont en danger et dénoncent leurs nouvelles conditions de détention.



C'est à Ste-Anne-des-Monts que s'est tenu en fin de semaine dernière le congrès du Conseil central de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. Simone Voisine poursuivra son travail au poste de présidente, Janette Roussy à celui de secrétaire et Lisette Dion à celui de trésorière. Les vice-présidences pour les régions de Ste-Anne, Maria et Chandler ont été comblées; celles de Gaspé et des Îles le seront sous peu. Le président de la CSN Donatien Coriveau était présent vendredi et samedi.

selon un sondage fait
au congrès

NOUVELLES CSN EST BIEN IMPLANTÉ



Vous ne connaissez peut-être pas le supplice des fabricants de journaux: quand le journal sort des presses, qu'on le regarde et qu'on se demande si ça valait la peine de le faire. Dans le milieu syndical, c'est encore pire, puisque la tradition (la rumeur?) veut que les syndiqué-e-s ne soient pas intéressé-e-s par la lecture, ne lisent pas.

En fait, il n'y a jamais eu de sondage scientifique pour confirmer ou infirmer cette hypothèse, à l'intérieur de la CSN en tout cas.

un sondage non-scientifique

Toujours est-il que l'équipe d'information a voulu faire son petit sondage (pas scientifique du tout, nous ne vous expliquerons donc pas la méthodologie).

Le dernier congrès de la CSN nous a semblé un moment et un lieu propices pour réaliser une telle enquête: il s'agissait en effet du premier congrès depuis que **nouvelles csn** a changé de formule et s'adresse à tous les membres, du

- **93% des 380 répondant-e-s lisent *nouvelles csn***
- **85% le font lire aux autres**
- **43% le lisent à leur travail**
- **50% le lisent à la maison**
- **les pages lues en premier sont celles des reportages concernant les conflits (25%). Suivent le secteur public (12%) puis les petites nouvelles (8%) et l'agenda du mouvement (8%).**
- **l'équilibre du journal est largement apprécié (60 à 71%) quant au partage des informations entre les différents sujets.**
- **la longueur des textes est également appréciée (80%)**
- **le sujet que l'on aimerait davantage voir développer: la culture (16%)**
- **88% trouvent la distribution satisfaisante**
- **57% le reçoivent le lundi ou le mardi**
- **43% trouvent que la fréquence hebdomadaire est trop rapide**
- **plus de 90% n'ont aucune difficulté à le distribuer sur leurs lieux de travail. D'ailleurs, 43% le lisent à leur travail.**

premier congrès à décider d'un budget pour **nouvelles csn**. Excellent lieu, également, pour vérifier l'efficacité de notre système de distribution, mis en place avec **nouvelles csn** nouvelle formule.

c'est encourageant

Un questionnaire a donc été distribué à tous les participant-e-s au 59e congrès de la centrale, en mai dernier à Québec. Évidemment, nous étions bien conscients que nous avions là une catégorie bien spéciale de militant-e-s, souvent les meilleur-e-s de leurs syndicats respectifs, mais nous devons avouer que malgré toutes ces restrictions, le résultat de ce sondage nous fait plaisir, nous incite à continuer, à améliorer le produit, tenant compte des moyens que nous avons.

En fait, nous sommes tellement confiants de réussir que lorsqu'est passé le numéro 100, nous avons décidé de ne pas le fêter et d'attendre plutôt le numéro 1,000.